

Paris, le 14 janvier 2009

Monsieur le Premier ministre,

Le Parlement sera amené à examiner prochainement le projet de loi de programmation militaire pour les années 2009-2014 déposé en novembre dernier à l'Assemblée nationale.

Dans le cadre des travaux préparatoires, notre commission a entendu aujourd'hui les représentants des organisations syndicales de la société nationale des poudres et explosifs (SNPE), l'article 11 du projet de loi prévoyant d'autoriser la privatisation de cette société. Les organisations syndicales ont attiré notre attention sur les possibles conséquences d'une telle mesure sur les emplois mais aussi sur le maintien des compétences industrielles et des capacités de recherche et d'innovation.

Les enjeux de cette privatisation sont en effet décisifs, ne serait-ce que parce que la SNPE fournit le combustible des missiles balistiques M51 et des fusées Ariane. Afin que nous puissions nous prononcer en disposant d'un maximum d'éléments, je souhaiterais avoir des précisions sur la logique industrielle sous-tendant cette mesure ainsi que sur les modalités de sa mise en œuvre.

Je me fais également le porte-parole de tous les membres de la commission en vous demandant de m'indiquer plus généralement les grandes orientations de la politique industrielle menée par le Gouvernement en ce qui concerne la défense et notamment l'avenir de la coopération européenne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Mien amicalment à toi



Guy TEISSIER

Monsieur François FILLON
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS